



Séance du conseil municipal du lundi 1^{er} octobre 2018

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le vendredi 24 septembre 2018, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents : MM. MORIN, COSTENTIN, JEAN, RIVIER, Mme GRATIEN
Mme MORTARA,
MM. DARTIGOEYTE, DEGUDE,

Absents excusés : Mmes CARRILLO, RENARD,
MM. JOLYS, SANCHEZ, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. JEAN

1- Approbation du PV de réunion du 3 septembre 2018

2- Demande de report du transfert à la CdC des compétences Eau et Assainissement

Opposition au transfert des compétences relatives à l'eau et à l'assainissement collectif à a CDC du SUD GIRONDE le 1^{er} janvier 2020. Demande du transfert obligatoire de cette compétence à 2026.

3- Transfert au SDEEG du service public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Transfert au SDEEG du service public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour une durée de 6 ans.

4- Contrat PEC

Modification du temps hebdomadaire à compter du 1^{er} novembre 2018. Passage de 34 à 30 heures/semaine.

5- Subvention association Coimères Rando

Attribution d'une subvention à Coimères Rando

6- Questions diverses

Fait à Coimères, le 5 octobre 2018